

→ **Communiqué
de presse**



Paris, le 15 septembre 2023

L'Apec et le Cnous s'engagent en faveur de l'insertion professionnelle des étudiant.es et jeunes diplômé.es



Le Centre national des œuvres universitaires et scolaires (Cnous) et l'Apec sont fiers d'annoncer la signature d'une convention-cadre de partenariat visant à renforcer leur coopération en faveur de l'employabilité des étudiants et étudiantes, et jeunes diplômé.es à partir de Bac+3.

Ce partenariat, d'une durée de 3 ans, succède à de nombreuses actions conjointes déjà engagées directement tant auprès des étudiants logés par le réseau des Crous en résidence universitaire que des étudiants boursiers. Dès le printemps 2023, s'est par exemple tenue une série de webinaires à destination de près de 280 000 étudiants boursiers de L3 à M2 autour de trois thématiques centrales : l'alternance, l'entrepreneuriat et la mobilité internationale.

D'autres événements sont d'ores et déjà prévus, comme l'opération « Agis pour ton avenir pro » déployée en octobre et novembre prochains sur l'ensemble du territoire, en particulier au sein des résidences universitaires localisées dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)*.

“Je me réjouis de ce partenariat qui vient entériner les actions déjà engagées avec le Cnous et va nous permettre d'en déployer de nouvelles. L'accès au 1^{er} emploi, à l'alternance ou au stage est l'une de nos priorités. Nous sommes mobilisés au quotidien pour que la mise en relation se fasse entre des entreprises qui ont de plus

en plus de mal à trouver des profils cadres et les jeunes diplômés, en particulier les étudiants les plus fragiles face à l'emploi, en phase avec notre mission de service public" **Gilles Gateau, directeur général de l'Apec**

« Si la mission première des Crous vise à garantir à tous les étudiants les mêmes conditions d'accès à l'enseignement supérieur, notre mission sociale consiste aussi à les accompagner tout au long de leur parcours pour leur garantir les meilleures chances d'épanouissement dans leur vie d'adulte. Au cœur de la vie étudiante, c'est grâce à des partenariats aussi fructueux que nos équipes peuvent proposer aux étudiants des actions innovantes dans de nombreux domaines. La signature de cette convention permettra de renforcer de manière significative nos initiatives visant à faciliter l'insertion professionnelle des étudiants aux côtés de celles, déjà nombreuses, déployées par les établissements d'enseignement supérieur », **Dominique Marchand, présidente du Cnous.**

Les points-clés de cette convention de partenariat :

1. **Accès aux services de l'Apec** : L'Apec facilitera l'accès des étudiants résidant dans les Crous à ses services grâce à des liens dédiés sur le portail "messervices.etudiant.gouv.fr".
2. **Actions pour accroître l'employabilité** : Des actions communes seront mises en place pour renforcer l'employabilité des étudiants en fin de cursus, en particulier ceux qui rencontrent des défis spécifiques dans leur recherche d'emploi.
3. **Communication auprès des recruteurs** : Les deux parties coordonneront leurs efforts pour sensibiliser les employeurs à l'importance de publier des offres d'emploi sur Jobaviz (Cnous) et apec.fr (Apec).
4. **Accompagnement des étudiants employés ou en service civique** : Le Cnous facilitera la mise en relation entre l'Apec et les étudiants employés au sein des Crous pour valoriser leurs compétences. Un accompagnement similaire sera proposé aux étudiants en service civique.
5. **Recrutement de cadres contractuels** : Les Crous pourront accéder à la Cvthèque de l'Apec pour le recrutement de leurs cadres contractuels, renforçant ainsi leurs capacités de recrutement.
6. **Mise en relation régionale** : Le Cnous facilitera la mise en relation des Crous avec les Délégations Régionales de l'Apec pour favoriser le déploiement d'actions communes sur les territoires.

À propos de l'Apec

L'Apec, Association pour l'emploi des cadres, se mobilise pour aider les cadres et les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur à partir de Bac+3, en particulier les publics les plus fragiles face à l'emploi. En tant qu'opérateur du Conseil en évolution professionnelle (CEP), l'Apec permet à ses clients, quelle que soit leur situation, de s'informer, réfléchir, se projeter et agir pour leur projet professionnel. En 2022, parmi les 157 000 cadres et jeunes diplômé.es accompagné.es par l'Apec, 100 000 ont bénéficié du CEP. Dans un contexte de difficultés de recrutements, l'Apec aide les entreprises,

notamment les TPE-PME, à trouver les compétences cadres dont elles ont besoin. Son observatoire analyse et anticipe les évolutions et grandes tendances du marché de l'emploi cadre. L'Association combine une présence territoriale de proximité avec un jobboard : apec.fr (plus de 2 millions d'offres d'emplois cadres publiées en 2022 et 350 000 profils de cadres en recherche d'opportunités). L'Apec et ses 1000 collaborateurs et collaboratrices, est présente, avec plus d'une cinquantaine de centres, en France métropolitaine et en Outre-mer : Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion et Mayotte.

En savoir plus sur corporate.apec.fr

Contact presse :

Mendrika Lozat – mendrika.lozat@apec.fr – 06 74 94 76 24

À propos des Crous

Répartis sur l'ensemble du territoire les Crous accompagnent au quotidien 2,9 millions d'étudiants pour leur garantir les meilleures chances de réussite tout au long de leurs études dans l'enseignement supérieur. Plus de 15 000 agents contribuent chaque jour à l'amélioration des conditions de vie des étudiants. Les Crous offrent aux étudiants un accompagnement social global et gèrent les aides financières, annuelles ou ponctuelles, accordées aux étudiants. Les Crous mettent à disposition des étudiants plus de 176 000 logements dans 750 résidences universitaires en France. En outre, les Crous se mobilisent pour offrir une restauration de qualité à tarif social à tous les étudiants grâce à plus de 900 structures de restauration. Enfin, avec leurs différents partenaires, les Crous accompagnent les initiatives étudiantes, proposent une action culturelle exigeante et mènent une politique volontariste pour dynamiser et animer les lieux de vie étudiante.

En savoir plus sur lesCrous.fr

Contact presse

Lucille Barnouin - lucille.barnouin@crous.fr - 01.71.22.97.25 - 06.03.52.82.20